

Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du degré moyen [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 20

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

phie, etc., c'est une grossière hérésie, une brutalité pédagogique. Le livre, excepté dans les leçons de lecture proprement dites, ne jouait aucun rôle entre les mains des élèves; tout l'enseignement se donnait par la parole vivante du maître. L'histoire nationale faisait l'objet de récits patriotiques, après lesquels ces braves garçons voulaient tous mourir pour la patrie. La langue maternelle était donnée devant le tableau noir, dont on faisait un ample usage. Presque chaque exemple prêtait à une explication intéressante ayant un but religieux, moral, pratique ou purement intellectuel. A la fin de la leçon, on écrivait au tableau noir le sujet du thème à faire, des phrases à compléter ou à inventer, comme application des règles expliquées dans la leçon orale. En histoire naturelle, on se réglait de préférence sur les saisons : au printemps et en été, les fleurs, les plantes officinales et les céréales; les phénomènes de la nature, tels que les orages, la foudre, l'origine des vents, de la pluie; les insectes utiles. En automne et en hiver, certains travaux champêtres, les animaux domestiques; les principaux représentants de la faune du pays; mœurs et utilité des animaux, etc. Ces leçons avaient un caractère éminemment biologique et en toutes choses l'on remontait de l'effet à la cause, de la créature au Créateur, dont mes élèves apprenaient ainsi à admirer les œuvres et la bonté.

Le chant religieux, aussi bien que le chant populaire et patriotique, jouait un rôle éminent. Peu à peu, je parvins, dans ma classe, à faire exécuter des chants à deux voix. Les enfants les chantaient ensuite chez eux et en égayaient leurs parents.

Mais arrêtons-nous là, pour le moment, et sortons un peu pour envisager du dehors notre « Collège communal », son avenue et ses environs. (A suivre.)

— 318 —

Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du Degré moyen.

(Suite)

Le pronom possessif.

Les pronoms possessifs sont ceux qui remplacent le nom en exprimant la possession.

Les pronoms possessifs sont : Le mien, la mienne, les miens, les miennes; le tien, la tienne, les tiens, les tiennes; le sien,

la sienne, les siens, les siennes ; le nôtre, la nôtre, les nôtres, les nôtres ; le vôtre, la vôtre, les vôtres, les vôtres ; le leur, la leur, les leurs, les leurs.

Les pronoms possessifs : le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre, etc., prennent un accent circonflexe sur le ô pour les distinguer de l'adjectif possessif correspondant.

Le pronom relatif.

Les pronoms relatifs ou conjonctifs sont ceux qui relient une proposition complétive déterminative ou explicative aux noms ou à d'autres pronoms dont ils tiennent la place. Exemple : Les livres que je possède sont instructifs. C'est vous qui irez à la promenade.

Le nom ou le pronom remplacé s'appelle *antécédent*.

Les pronoms relatifs invariables sont : Qui, que, quoi, dont, où.

Les pronoms relatifs variables sont : Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles ; duquel, de laquelle, desquels, desquelles ; auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles.

Ils sont formés de l'article simple ou contracté et de l'adjectif indéfini *quel*. Les pronoms relatifs dans lesquels entre l'article contracté sont toujours compléments déterminatifs ou indirects.

Le pronom conjonctif.

Les pronoms indéfinis sont ceux qui remplacent les noms d'une manière vague et générale. On frappe à la porte.

Les pronoms indéfinis invariables sont : Autrui, on, plusieurs, personne, quiconque, rien.

Les pronoms indéfinis variables sont : Aucun, chacun, l'un, l'autre, nul, quelqu'un, tel, tout.

Aucun, nul, plusieurs, tel, tout, sont adjectifs indéfinis quand ils accompagnent le nom, ils sont pronoms indéfinis quand ils tiennent la place d'un nom. Ex. : Tous les hommes sont mortels. Nous sommes tous mortels.

Aucun, nul, personne et rien exigent la négation *ne* dans la proposition où ils figurent. Ex. : Personne n'a reçu de vos nouvelles.

Remarques. — Les pronoms comme les noms, peuvent avoir des compléments déterminatifs ou explicatifs. — Exemple : Ceux de vous qui resteront feront bonne garde. Aucun d'eux n'a été averti. Quelqu'un de ma famille assistera à l'enterrement.

Le verbe.

La proposition.

La proposition est l'énonciation ou l'expression d'une pensée. Une pensée est le résultat de la comparaison de deux idées.

Une idée est la représentation que l'on se fait d'un objet ou d'une manière d'être.

Pour affirmer que deux idées se conviennent ou ne se conviennent pas, on se sert du verbe *être* appelé verbe affirmatif.

La proposition se compose de trois parties : le sujet, le verbe affirmatif et l'attribut.

Le sujet est le mot désignant l'être qui possède ou ne possède pas telle qualité exprimée par l'attribut.

L'attribut est la qualité que le verbe *être* affirme convenir ou ne pas convenir au sujet. Exemple : Le soleil est brillant. La pluie n'est pas agréable aux promeneurs.

Certains verbes, qu'on peut appeler semi-affirmatifs jouent le même rôle que le verbe affirmatif proprement dit. Ce sont : Devenir, demeurer, paraître, rester, revenir, sembler, se croire, se dire, tomber, etc. Exemple : Ce cheval est fort. Ce cheval paraît fort. — Nous resterons fidèles. — Elles sont tombées malades.

Le sujet et l'attribut peuvent être simples, c'est-à-dire formés d'un seul mot, ou multiples, c'est-à-dire formés de plusieurs mots de même nature.

L'attribut s'accorde en genre et en nombre avec le ou les sujets de la proposition, d'après les règles concernant l'adjectif qualificatif.

Exemple : Cette maison est haute. Ces jeunes gens se croient forts. Le cheval et la vache sont très utiles. Ces fruits semblent mûrs et inoffensifs.

Verbes attributifs.

Les verbes attributifs sont formés du verbe être et d'un mot terminé par *ant*, jouant le rôle d'attribut.

Exemple : Mon frère parle, mon frère est parlant. Louis lira, Louis sera lisant. Ma sœur a récité sa leçon, ma sœur a été récitant sa leçon. Mon frère partira, mon frère sera partant.

Les verbes attributifs expriment l'état ou l'action du sujet, exprimé ou sous-entendu.

Les verbes attributifs se composent de deux parties : le radical et la terminaison. Chanter, respecter, partir.

Le radical est la partie essentielle du verbe ; dans la règle, il ne change pas. *Respecter, rendre*. On l'obtient en retranchant la terminaison *ant* du participe présent.

La terminaison est la partie qui s'ajoute au radical, elle subit de nombreux changements.

Modifications du verbe.

Les changements que peut subir la terminaison du verbe sont amenés par la personne et le nombre du sujet, le temps et le mode.

Le temps.

Le temps est l'époque à laquelle le sujet fait l'action ou se trouve dans l'état exprimé par le verbe.

Le temps se divise en trois époques : le présent, le passé et l'avenir ou futur.

Le *présent* est l'instant où l'on parle. Exemple : Je fauche.

Le *passé* exprime une action qui a eu lieu dans un temps écoulé. Exemple : J'ai fauché.

Il y a différentes nuances dans le passé.

a) L'imparfait s'emploie pour désigner une action qui n'était pas terminée quand une autre s'est faite. Exemple : J'écrivais quand vous êtes entré.

b) Le passé défini exprime une action qui a eu lieu dans un temps complètement écoulé. Exemple : Dieu créa le monde en six jours.

c) Le passé indéfini exprime une action qui s'est faite dans un temps complètement écoulé ou non. Exemple : Dieu a créé le monde en six jours. J'ai fait ma prière ce matin.

d) Le passé antérieur exprime une action passée qui en a précédé un autre également passée. Exemple : Quand j'eus terminé mon travail, je reçus mon salaire.

Le passé antérieur est en double corrélation avec le passé défini.

e) Le plus-que-parfait diffère du passé antérieur en ce qu'il est en corrélation avec l'imparfait. Exemple : Quand j'avais terminé mon travail, je recevais mon salaire.

Le *futur* exprime une action qui aura lieu dans un temps à venir. Exemple : Jules fauchera son pré.

Il y a deux nuances dans le futur :

Le futur simple exprime une action qui se fera dans un avenir plus ou moins prochain.

Le futur antérieur exprime une action à venir qui en précédera une autre également à venir. Exemple : Quand j'aurai terminé mon travail, je recevrai mon salaire.

Il est donc doublement en corrélation avec le futur simple.

Formation des temps.

Temps simples et temps composés.

On distingue des temps simples et des temps composés.
Exemple : Je chante. Louis a parlé.

Les temps simples n'ont qu'un seul mot. Exemple : Je chante.

Les temps composés sont formés d'un auxiliaire et du participe passé du verbe. Exemple : Louis a parlé.

Il y a en français deux auxiliaires : *avoir* et *être*.

Dans chaque mode, on prend l'auxiliaire au présent pour former le passé de ce mode, à l'imparfait pour former le plus-que-parfait au passé défini pour former le passé antérieur, etc.

Pour la formation du plus-que-parfait du conditionnel, l'auxiliaire est emprunté à l'imparfait du subjonctif à cause de la parenté existant entre ces deux modes.

Temps primitifs et temps dérivés.

On distingue encore les temps primitifs et les temps dérivés.

Les temps primitifs servent à former les temps dérivés.

Les temps primitifs sont : le présent de l'infinitif, le participe présent, le singulier du présent de l'indicatif, le passé défini et le participe passé.

Le présent de l'infinitif sert à former :

1° Le futur simple en y ajoutant *ai, as, a, ons, ez, ont* ;

2° Le présent du conditionnel en y ajoutant *ais, ais, ait, ions, iez, aient*.

Le *e* qui termine l'infinitif se supprime dans la formation de ces deux temps. Il en est ainsi le plus souvent de la diphtongue *oi* qui existe dans certains verbes.

Le participe présent sert à former :

1° Le pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons, ez, ent* ;

2° L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ais, ais, ait, ions, iez, aient* ;

3° Le pluriel de l'impératif, en changeant *ant* en *ons, ez* ;

4° Le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e, es, e, ions, iez, ent*.

De la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif, on forme la seconde personne du singulier de l'impératif en supprimant le pronom sujet et le *s* final dans les verbes de la première conjugaison et dans tous les verbes de la deuxième et de la troisième conjugaisons terminés par *es* à la personne primitive.

Le *s* supprimé reparait, par raison d'euphonie, devant *en* et *y*, pronoms personnels ou adverbes de lieu. Exemple : Aime ta mère ; parles-en avec respect. Je ne puis me rendre à Berne ; vas-y seul.

Du passé défini, on forme l'imparfait du subjonctif :

1° En changeant *ai* en *asse*, etc., dans les verbes de la première conjugaison ;

2° En ajoutant *se*, *ses*, etc., dans les verbes des trois dernières conjugaisons.

Le participe passé précédé d'un auxiliaire sert à former tous les temps composés. (A suivre.)



Problèmes de calcul donnés aux examens de recrues

EN AUTOMNE 1908

I. Calcul oral.

Vme Série.

4. J'ai 57 fr. 50 cent. à payer. Je donne un billet de 100 fr. Combien me rend-on ? — Rép. 42 fr. 50 cent.

3. Un travail exige 2 heures 45 minutes. Combien d'heures faudra-t-il pour l'exécuter en 4 fois plus de temps ? — Rép. 11.

2. Combien de vêtements fera-t-on avec 26 m. d'étoffe s'il en faut $3\frac{1}{4}$ m. par vêtement ? — Rép. 8.

1. Dans une affaire, A verse 1750 fr. et B 1250. S'ils réalisent un gain de 600 fr., combien cela fait-il % du capital versé et quelle est la part de chacun ? — Rép. 20 %, 350, 250 fr.

VIme Série.

4. Sur 1000 tuiles, 85 ont été cassées. Combien en reste-t-il d'entières ? — Rép. 915.

3. Pour faire du béton, on emploie 1 partie de ciment, 2 parties de sable et 4 parties de gravier. Combien faut-il de chacune de ces matières pour 63 mètres cubes de béton ? — Rép. 9 ; 18 ; 36 m³.

2. Paul avait acheté pour 3000 fr. un terrain à bâtir de 30 m. de long sur 20,5 m. de large. Comme il le revend à 10 fr. le m², on demande ce qu'il gagne. — Rép. 3150 fr.

1. Autrefois, Pierre employait 1800 kg. de charbon. Par suite d'amélioration apportée à son installation, il ne lui en faut plus que 1440 kg. De combien pour cent est l'économie réalisée ? — Rép. 20 %.